L'Orient - Le Jour

Mercredi 24 avril 2019

Philippe HAGE BOUTROS

Riad Salamé optimiste... en attendant le budget

Le gouverneur de la Banque du Liban (BDL) a répété hier à plusieurs reprises, en marge d'une conférence sur l'inclusion financière organisée à l'Institut pour la finance et la gouvernance sur le campus de l'École supérieure des affaires (ESA) à Beyrouth, que le pays n'était pas en situation de faillite, appelant à ne pas tenir compte des « rumeurs » avançant le contraire. Une assurance qu'il a réitérée quelques heures plus tard lors d'un second événement, cette fois à l'hôtel Phoenicia, durant la conférence annuelle organisée par l'Union des banques arabes (UBA) et parrainée par le Premier ministre, Saad Hariri, et au cours de laquelle il a dénoncé les voix qui tentent, « depuis des années, de saper l'économie libanaise et la stabilité financière du pays (...) sans y parvenir ».

Interrogé à l'ESA par L'Orient-Le Jour, M. Salamé a ajouté que les fonds devant régler l'émission d'eurobonds – titres de dettes en devise – de 500 millions de dollars arrivée à échéance hier avaient été assurés via un « bridge loan de la BDL (NDLR : type de prêt à court terme) qui récupérera cet argent quand la prochaine émission, annoncée pour fin mai par le ministère des Finances, aura lieu ». Ce sera ce dernier qui décidera des modalités de cette nouvelle émission et de son montant. Deux autres séries d'eurobonds arrivent à échéance cette année : une de 650 millions de dollars le 20 mai et une de 1,5 milliard le 28 novembre.

En attente du budget

Le gouverneur a en outre assuré, lors de son passage à l'ESA, que le secteur bancaire restait solide et sain, citant notamment sa capacité à s'adapter aux exigences de Bâle III en termes de ratio de solvabilité bancaire (fonds propres/risques), qui s'élève à « 16 % » en moyenne contre un minimum de 15 % imposé. Il a également fait état d'un ratio de créances douteuses d'environ 4 %, « loin des niveaux affichés par certains pays qui ont été en faillite », à l'image de la Grèce, où ce taux a été 10 fois plus élevé.

Le constat du gouverneur rejoint celui de plusieurs sources financières qui assurent depuis plusieurs mois que la solvabilité du Liban n'est pas en jeu à court terme, mais que le gouvernement doit impérativement lancer d'importantes réformes pour assainir ses finances publiques, au risque de faire face à des difficultés à moyen terme.

Les réserves de la BDL en devise, qui lui permettent d'intervenir sur les marchés, notamment pour soutenir le taux de change de la livre libanaise fixée au dollar depuis 1997, ont atteint 38,6 milliards de dollars à fin mars (-11,1 % en un an), un niveau équivalent à celui de 2016, soit deux mois avant le lancement des opérations d'ingénierie financières cette année-là. La BDL disposait également à fin mars de réserves en or s'élevant à 11,9 milliards de dollars.

Mais avec un endettement à plus de 85 milliards de dollars à fin février – principalement contracté auprès du secteur bancaire et de la BDL –, le Liban a en revanche un des ratios dette/PIB les plus importants du monde (plus de 150 %), ce qui contribue à creuser son déficit public (qui devrait dépasser 11,2 % du PIB, soit plus de 6 milliards de dollars en 2018).

M. Salamé, qui a inauguré la conférence d'hier aux côté du président de l'Association des banques du Liban (ABL), Joseph Torbey – qu'il a retrouvé au Phoenicia –, a enfin indiqué « attendre » le nouveau budget de l'État qui doit être conforme aux engagements que le Liban a pris lors de la conférence de Paris, dite CEDRE, en avril 2018, notamment en ce qui concerne une réduction de cinq points du ratio déficit public/PIB sur autant d'années consécutives. « Nous sommes convaincus que l'économie du pays peut être redressée (…) mais il faut pour cela une volonté politique ferme pour mettre en œuvre les réformes attendues », a renchéri M. Torbey dans son discours à l'ESA.

Regagner la confiance

Le président de l'ABL estime que cette étape est indispensable pour que l'État « regagne la confiance de ses citoyens » ainsi que « des membres la communauté internationale qui souhaitent lui apporter son soutien », à l'image des contributeurs du programme dit CEDRE. Ces derniers ont réservé une enveloppe de plus de 11 milliards de dollars de prêts et dons pour financer une partie d'un vaste projet de réhabilitation des infrastructures du pays. Cette aide ne sera toutefois débloquée que si le Liban concrétise ses engagements.

L'examen du budget, dont l'adoption se fera pour la troisième année consécutive en dehors des délais constitutionnels – qui suivent douze ans pendant lesquels l'État s'était littéralement passé de lois de finances, faute de consensus politique sur certaines questions –, pourrait démarrer cette semaine après plusieurs reports dont les raisons n'ont jamais été clairement explicitées. Le ministre des Finances, Ali Hassan Khalil, a en effet annoncé hier qu'il venait de déposer une version amendée du budget – sans en préciser le contenu – au bureau de la présidence du Conseil des ministres, qui doit se réunir en principe jeudi.

En attente du budget

Le gouverneur a en outre assuré, lors de son passage à l'ESA, que le secteur bancaire restait solide et sain, citant notamment sa capacité à s'adapter aux exigences de Bâle III en termes de ratio de solvabilité bancaire (fonds propres/risques), qui s'élève à « 16 % » en moyenne contre un minimum de 15 % imposé. Il a également fait état d'un ratio de créances douteuses d'environ 4 %, « loin des niveaux affichés par certains pays qui ont été en faillite », à l'image de la Grèce, où ce taux a été 10 fois plus élevé.

Le constat du gouverneur rejoint celui de plusieurs sources financières qui assurent depuis plusieurs mois que la solvabilité du Liban n'est pas en jeu à court terme, mais que le gouvernement doit impérativement lancer d'importantes réformes pour assainir ses finances publiques, au risque de faire face à des difficultés à moyen terme.

Les réserves de la BDL en devise, qui lui permettent d'intervenir sur les marchés, notamment pour soutenir le taux de change de la livre libanaise fixée au dollar depuis 1997, ont atteint 38,6 milliards de dollars à fin mars (-11,1 % en un an), un niveau équivalent à celui de 2016, soit deux mois avant le lancement des opérations d'ingénierie financières cette année-là. La BDL disposait également à fin mars de réserves en or s'élevant à 11,9 milliards de dollars.

Mais avec un endettement à plus de 85 milliards de dollars à fin février – principalement contracté auprès du secteur bancaire et de la BDL –, le Liban a en revanche un des ratios dette/PIB les plus importants du monde (plus de 150 %), ce qui contribue à creuser son déficit public (qui devrait dépasser 11,2 % du PIB, soit plus de 6 milliards de dollars en 2018).

M. Salamé, qui a inauguré la conférence d'hier aux côté du président de l'Association des banques du Liban (ABL), Joseph Torbey – qu'il a retrouvé au Phoenicia –, a enfin indiqué « attendre » le nouveau budget de l'État qui doit être conforme aux engagements que le Liban a pris lors de la conférence de Paris, dite CEDRE, en avril 2018, notamment en ce qui concerne une réduction de cinq points du ratio déficit public/PIB sur autant d'années consécutives. « Nous sommes convaincus que l'économie du pays peut être redressée (…) mais il faut pour cela une volonté politique ferme pour mettre en œuvre les réformes attendues », a renchéri M. Torbey dans son discours à l'ESA.

Regagner la confiance

Le président de l'ABL estime que cette étape est indispensable pour que l'État « regagne la confiance de ses citoyens » ainsi que « des membres la communauté internationale qui souhaitent lui apporter son soutien », à l'image des contributeurs du programme dit CEDRE. Ces derniers ont réservé une enveloppe de plus de 11 milliards de dollars de prêts et dons pour financer une partie d'un vaste projet de réhabilitation des infrastructures du pays. Cette aide ne sera toutefois débloquée que si le Liban concrétise ses engagements.

L'examen du budget, dont l'adoption se fera pour la troisième année consécutive en dehors des délais constitutionnels – qui suivent douze ans pendant lesquels l'État s'était littéralement passé de lois de finances, faute de consensus politique sur certaines questions –, pourrait démarrer cette semaine après plusieurs reports dont les raisons n'ont jamais été clairement explicitées. Le ministre des Finances, Ali Hassan Khalil, a en effet annoncé hier qu'il venait de déposer une version amendée du budget – sans en préciser le contenu – au bureau de la présidence du Conseil des ministres, qui doit se réunir en principe jeudi.